 Caen, le 16 décembre 2018

**Compte-rendu de l’Assemblée Générale**

**du samedi 15 décembre à Avenay 14h00**

Le Président Roger Louvet remercie Gilles Pupin, président du club VTT de « La Guigne » pour son accueil. Il remercie la mairie d’Avenay pour la mise à disposition de la salle des fêtes. Il remercie également Patrice Legal Président du CoReg (Comité Régional) et Philippe Haurée délégué sécurité du CoReg pour leur présence et remercie aussi les nombreux participants à cette AG, c’est un signe fort d’attachement et d’encouragement à notre Comité.

 Il note avec satisfaction que, malgré les conditions météo difficiles, 20 clubs sur 33 sont présents, le quorum est atteint (moitié des 33 clubs représentés) et 68 voix sur 105 soit 65% de droits de votants.

 Il souhaite la bienvenue au club de « La Fromagère »

 Il présente ses meilleurs vœux pour 2019.

Une minute de silence est observée en mémoire des membres disparus de nos associations et en particulier à la mémoire de Jean-Luc Le Ny correspondant Sécurité du CODEP 14.

Les documents des différentes commissions ont déjà été envoyés et sont mis à nouveau *en pièce jointe à ce compte-rendu*

1. **Présentation du Rapport d’Activité par le secrétaire Pierre-Marie Werlen**. *(voir Pièce jointe pour complément)*
2. **Rapport moral par le Président Roger Louvet** *(voir Pièce jointe pour complément)*

En l’absence d’un calendrier régional, il présente le calendrier des manifestations 2019 dans le Calvados. Chaque club est doté d’un nombre d’exemplaires correspondant à leur nombre d’adhérents. Ils sont mis dans une sacoche au nom du CODEP. Au cas où le CoReg ne ferait pas de Guide en 2020, les clubs présents sont d’accord pour que le CODEP14 en fasse un.

Roger Louvet indique que les Clubs qui participent à la réunion « Coordination des Manifestations » à Mézidon Canon ou qui, en cas d’absence, ont donné leurs programmes, ont priorité pour le choix dans la date de leurs manifestations.

Il est précisé que les manifestations VTT qui traversent des forêts domaniales doivent faire l’objet d’une déclaration à l’ONF en plus de la Préfecture (si la manifestation dépasse les 100 participants).

Et veiller à remplir avec précision la fiche des manifestations sur l’Intranet de la FFCT, en particulier les coordonnées du club et des adresses du lieu de la manifestation.

Il ajoute **la Fête du Vélo le 5 juin 2019 à La Maison du vélo**. Ce fut un grand succès en 2018, l’opération est renouvelée avec un grand pique-nique à midi. Le Codep offre l’apéritif. Il demande aux clubs participants d’inclure cette sortie dans le calendrier OIN (Où Irons-Nous) de la FFCT.

 **Approuvé à l’unanimité**

1. **Intervention de Patrice Le Gal, Président du CoReg de Normandie**

Patrice Le Gal précise que la non-parution du **guide 2019 au niveau régional** est dû au fait que la Région n’a plus la main pour faire les extractions des informations sur le OIN national départements par départements.

Il insiste sur le fait que **la signature FFVélo** est une image de la Fédération et ne se substitue pas à la Fédération Française de CycloTourisme (FFCT). Elle a pour objectif de rassembler toutes les pratiques à vélo.

**Transition Numérique** : la Région de Normandie est la seule région pilote pour expérimenter. Cette transition Numérique recouvre différents aspects :

* Déclinaison de nouveaux outils de communication (Internet, réseaux sociaux),
* Préinscription en ligne aux manifestations, suivi via géolocalisation des participants à une manifestations,
* Généralisation de la trace GPS des circuits (cela pourra éviter le fléchage physique) ;
* Formation en ligne,
* Création d’un Réseau Sportif Privé (RSP) avec des droits plus nombreux aux adhérents…

Les conclusions de cette expérimentation sont attendues pour fin 2019 avec une généralisation à partir de 2021.

1. **Rapport financier Marie-Paule Varigny Trésorière.** *(voir Pièce jointe pour complément)*



 **Approuvé à l’unanimité**

1. **Sécurité : Philippe Haurée, Correspondant Sécurité au CoReg (***voir pièce jointe sécurité)*

**Analyse des déclarations de sinistre 2018**

19 : vélos de ROUTE ; 3 à VTT soit 22 en tout

Soit 11 en groupe, 11 en sortie individuelle

* 6 pour faute inattention
* 5 défaut de maitrise du tiers
* 4 à cause des infrastructures pour météo défavorable, (verglas, chaussée glissante, boue),
* 1 malaise.

NON MAITRISE DU VELO :

* 1 en descente vtt
* 2 en touchant la roue de la personne qui précède

 - Problème de distance de sécurité

IMPLICATION D’UN TIERS

* Aucun 10
* Autre cycliste 3
* Animal 1 (Un Blaireau)
* Véhicule léger 4 (une voiture tourne à droite et coupe la route)

TYPE DE VOIE

* 3 sur des chemins et sentiers
* 1 sur piste cyclable
* 1 bande cyclable/accotement revêtu
* 16 sur route
* 1 en ville

 INFRASTRUCTURE

* **Sans objet : 8**
* **Gravillons : 1**
* **Chaussée glissante : 5**
* **Revêtement défectueux : 2**
* **Ilot Central : 1**
* **Ralentisseur : 2**

**De toutes ces déclarations, 4 se sont terminées avec une hospitalisation.**

CONSTAT

* Pour moitié en sortie groupée et individuel

Défaut de maitrise

Non-respect des distances de sécurité

Ne pas hésiter à faire des séances de maniabilité dans les clubs (même avec des adultes).

* Cela pourrait permettre d’apprendre des gestes à faire en groupe, pour essayer de faire diminuer le nombre de chute, ou du moins faire en sorte que l’accident soit le moins grave possible. (ex : apprendre le « touche-touche », travailler l’équilibre, etc…)
* Bons points : tous avaient un casque et 2 avaient même le gilet de haute visibilité.
1. **Relation avec les Clubs Michel Chaussepied** *(voir Pièce jointe pour complément)*
2. **Commission VTT : Jean-Claude Guyomarc’h, Roger Louvet (***voir pièce jointe pour complément)*

Le CoReg envisage pour 2021 un « Ultra Raid VTT trans-Normandie » qui traverserait les 5 départements normands pour arriver au Mont Saint Michel. 6 à 7 jours avec des étapes de 120 à 150km

**Question :** quid de l’entretien des chemins après-le passage intensif de centaines de Vététistes ? Il est souligné que les vététistes ont remis en valeur beaucoup de chemins et que le VTT est beaucoup moins destructeur que les motos cross ou quads voire les engins agricoles ou forestiers.

1. **Commission Jeunes : Odile Guyot** *(voir pièce jointe pour complément)*

Elle remercie chaleureusement Jérôme Bellec pour tout le travail accompli.

**Rayons Normands : Daniel Fiant** *(voir pièce jointe pour complément)*

les Rayons au départ de Caen étant désormais labellisés, ils permettent aux clubs de prendre des points pour le challenge de France à chaque rando

1. **Commission Tourisme : Guy Lebouteiller**

Il rappelle les différentes participations des uns et des autres aux inaugurations des Voies Vertes.

Séjours à inscrits au catalogue national des destinations en France et à l’étranger :

* Houlgate du 7 au 14 septembre organisé par Guy Lebouteiller et Michel Sebire. Déjà 13 inscrits sur 20 places disponibles. Circuits en étoile.
* Forges-les-Eaux du 31 août au 7 septembre : organisé par Françoise Anstett. Circuits en étoile.
1. **Questions**:
	1. Vivons vélo AG2R : Un document sera envoyé à tous les clubs (Marie-Paule Varigny)
	2. Utilisation de gobelets en plastiques bientôt interdits : Le CODEP va réfléchir pour l’achat de gobelets plus écologiques.
	3. Vélo Francette : il est fait la remarque que du côté de Condé sur Noireau le tracé privilégie les côtes que beaucoup de cyclistes lourdement chargés montent à pied, au lieu de parcours plus cool (ce tronçon est dans le département de l’Orne).
	4. Gravage des vélos. Pour lutter contre les vols il est prévu de faire graver les vélos « Date d’entrée en vigueur 12 mois après la promulgation de la loi pour les cycles neufs, 24 mois pour les cycles d’occasion vendus par des professionnels. » Plan Vélo du Gouvernement.
2. Sécurité : Philippe Haurée proposera une réunion sécurité en 2019. Voir en pièce jointe l’intégralité du plan Vélo du gouvernement.
3. Établir le calendrier de formation plus en amont
4. **Conseil d’Administration du CODEP14**

Alain Courteille des Cyclos de l’Odon se présente comme Censeur aux comptes

Erice Bidon de Mézidon-Canon se présente comme délégué à la sécurité à la place du regretté Jean-Luc Le Ny.

Tous les deux sont **élus à l’unanimité**

1. **Récompenses**

**Remises à l’AG du CoReg à Montebourg**

* Médaille fédérale d’argent : Jérôme Bellec
* Médaille fédérale de bronze : Marie-Paule Varigny et

Daniel Fiant

* Diplôme de Reconnaissance Fédérale :

CLUB – SLSN Condé sur Noireau ;

Lucienne Lepetit ;

Michel Sebire

 **Remises lors de l’AG à Avenay**

* Mérite du Cyclotourisme :

Catherine Chaussepied ;

Bernard Alleaume ;

Claude Lebaron;

Serge Deleu ;

Daniel Lecoeur

**Félicitations à tous les récipiendaires** !

1. **Pot de l’amitié**

Fin de l’AG à 17h00

CR rédigé par Pierre-Marie Werlen Secrétaire du CODEP14 le 15 décembre 2018